

Dossier de demande d'agrément au titre de l'engagement de Service Civique

Fiche « mission » (Une fiche par type de mission)

Version : avril 2018

Aide au remplissage de cette fiche : notice pages 9, 10 et 11

NB : cette fiche peut faire l'objet d'échanges avec l'autorité administrative en charge de l'instruction de la demande et être modifiée. Seule la description de la mission figurant dans l'agrément fait foi.

Pour les missions à l'étranger de plus de 3 mois hors de l'Union européenne, il vous appartient de demander un avis consultatif auprès de France Volontaires ou du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (cf. dernière page). Après réception de cet/ces avis adresser l'ensemble du dossier à l'autorité administrative compétente.

→ Intitulé de la mission

Accompagner et soutenir l'utilisation des outils et pratiques numériques de l'établissement

→ Lieu(x) de réalisation de la mission :

France :

- Commune(s) : Perpignan
- Département (s) :
- Région(s) :
- Collectivité d'outre-mer :
- France entière

Union Européenne

Hors Union Européenne

→ Thématique principale dans laquelle s'inscrit la mission (choisir un seul thème)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Solidarité (1) | <input type="checkbox"/> Environnement (6) |
| <input type="checkbox"/> Santé (2) | <input type="checkbox"/> Mémoire et citoyenneté (7) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Education pour tous (3) | <input type="checkbox"/> Développement international et action humanitaire (8) |
| <input type="checkbox"/> Culture et loisirs (4) | <input type="checkbox"/> Intervention d'urgence (9) |
| <input type="checkbox"/> Sport (5) | |

→ Dans quel contexte ou projet s'intègre la mission ? A quel objectif d'intérêt général répond-elle ?

Cette mission s'intègre dans le contexte de promotion de l'offre numérique de l'établissement.

Les objectifs de cette mission sont, dans un premier temps, de promouvoir par le biais du multimédia les projets des enseignants chercheurs et des porteurs de projet de l'Université de Perpignan; et dans un second temps, de soutenir et renforcer les pratiques existantes.

→ Quelles seront les activités confiées aux volontaires (à détailler) ?

Accompagnement des usagers :

Le service civique accompagnera les enseignants chercheurs et les porteurs de projets de l'Université de Perpignan dans la création de contenu multimédia pour promouvoir leurs projets.

Cet accompagnement consiste à : Réaliser des vidéos, des supports de communication et des outils pédagogiques mais aussi à intégrer les médias sur une plateforme dédiée (MOODLE, MOOC, Media server), accompagner les



**Demande d'agrément
au titre de l'engagement de service civique
Fiche «mission»
Version : avril 2018**



utilisateurs à l'emploi et à la manipulation du matériel audiovisuel et numérique, contribuer aux tâches du service audiovisuel.

→ De quelle manière cette mission complètera, sans s'y substituer, les actions assurées par les salariés, agents publics, stagiaires et bénévoles de la structure ?

Le volontaire sera en appui du service de production des médias, sur des missions d'exécution essentiellement, il ne sera pas concerné par les tâches de gestion administrative et responsabilités qui resteront à la charge du personnel en place.

→ Nombre indicatif annuel de volontaires susceptibles d'être accueillis par votre organisme pour cette mission : 1

→ Quelles seront les modalités mises en œuvre pour permettre aux volontaires d'avoir une expérience de mixité sociale au cours de cette mission ?

Le poste se trouvant dans un EPLE, la diversité sociale de nos usagers est de fait une réalité. Comme évoqué dans la description du poste, le service civique va être en contact avec un panel très large de public : étudiants, enseignants-chercheurs, porteurs de projet, intervenants extérieurs.

→ En quoi la mission proposée est-elle accessible à tous les jeunes ?

Une formation aux outils numériques sera dispensée au service civique afin qu'il puisse être un soutien aux usagers du campus. Le service Platinum sera, de son côté, présent pour aiguiller le service civique dans ses accompagnements.

→ Cette mission prévoit-elle l'accueil de volontaires de nationalité étrangère venant effectuer un Service Civique en France ?

Oui

Non



**Demande d'agrément
au titre de l'engagement de service civique
Fiche «mission»
Version : avril 2018**



A compléter en cas de mission à l'étranger (3 mois minimum)

Aide au remplissage de cette partie : notice page 11

NB : Une fiche par organisme d'accueil à l'étranger

L'inscription de chaque volontaire sur le site Ariane du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères qui permet d'être informé sur le contexte sécuritaire local est fortement recommandée : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/>

De plus, l'inscription au Registre des Français établis hors de France auprès des autorités consulaires françaises est recommandée et souhaitable pour les séjours entre 3 et 6 mois et obligatoire pour les séjours de plus de 6 mois : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33307>

- ➔ Pays d'accueil :
- ➔ Lieu principal d'exercice de la mission :
- ➔ Autres lieux éventuels d'exercice de la mission :

a) Présentation de l'organisme d'accueil à l'étranger (obligatoire)

➔ Identification de l'organisme d'accueil à l'étranger

Statut :	
Nom :	
Adresse :	
Téléphone :	Télécopie :
Courriel :	
Adresse du site internet :	

➔ Identification du représentant légal de l'organisme d'accueil à l'étranger

Nom :	Prénom :
Fonction :	
Téléphone :	Courriel :

➔ Année de création de l'organisme d'accueil à l'étranger :

➔ Présentation de l'organisme d'accueil à l'étranger :

➔ Réseaux auxquels l'organisme d'accueil à l'étranger est affilié :

➔ L'organisme d'accueil à l'étranger dispose-t-il d'une accréditation au titre du Service Volontaire Européen ?
 Non Oui (joindre une copie du certificat d'accréditation)

➔ Existe-t-il une convention de partenariat entre l'organisme d'envoi et l'organisme d'accueil à l'étranger ?
 Non Oui (joindre une copie de la convention)

➔ Autres partenaires éventuellement impliqués à l'étranger :

b) Conditions d'accueil et modalités de suivi des volontaires par l'organisme d'accueil à l'étranger



**Demande d'agrément
au titre de l'engagement de service civique
Fiche «mission»
Version : avril 2018**



→ Identification du tuteur-accompagnateur chargé du suivi sur place (obligatoire) :

Nom :	Prénom :
Fonction :	
Téléphone :	Courriel :

→ Dispositions prises afin de faciliter la préparation de la mission à l'étranger (formation avant le départ, accompagnement, accueil ...) :

--

→ Formations complémentaires prévues (précisez linguistique, culturelle, technique ...) :

--

→ Modalités d'accompagnement du volontaire à l'étranger entre le tuteur en France et l'accompagnateur à l'étranger :

--

→ Logement fourni au(x) volontaire(s) :

- Type de logement :
- Equipement :
- Coût mensuel:
- Prise en charge par : Organisme d'envoi Volontaire Organisme d'accueil

→ Déplacements :

- Mode de transport entre la France et l'étranger :
- Coût :
- Prise en charge par : Organisme d'envoi Volontaire Organisme d'accueil

→ Facilités disponibles :

- Accès aux moyens de communication (téléphone, internet ...) :
- Accès aux soins et à des structures sanitaires :



**Demande d'agrément
au titre de l'engagement de service civique
Fiche «mission»
Version : avril 2018**



Avis consultatif pour les missions de Service Civique hors Espace Economique Européen¹

Adresser la fiche mission et faire compléter la demande d'avis consultatif par :

- **France Volontaires** (pour les missions prévues dans l'un des 23 pays disposant d'un Espace Volontariats) : contacter l'Espace Volontariats de France Volontaires concerné: <http://www.reseau-espaces-volontariats.org/Les-Espaces-Volontariats> ;
- **Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères** (pour les missions prévues dans l'un des pays hors couverture des Espaces Volontariats de France Volontaires) : contacter le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France concerné : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/>.

Cet avis consultatif, préalable à l'instruction de la mission par l'Agence du Service Civique, la DDCS ou la DRJSCS concernée, s'appuie sur les critères suivants :

- Le contexte sécuritaire ;
- La compréhension du Service Civique, conditions d'accueil et capacité d'accompagnement de l'organisme d'accueil ;
- La pertinence de la mission de Service Civique dans le contexte d'intervention et son adéquation avec le cadre général du Service Civique

Partie réservée à France Volontaires ou au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

- Intitulé de la mission :
- Organisme demandeur :
- Pays d'accueil :
- Organisme d'accueil :

➔ Avis de France Volontaires (Espace Volontariats) :

Favorable Réservé Défavorable

Remarque(s) :

Nom : Prénom : Fonction :

Date :
Signature : Cachet :

➔ Avis du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (Ambassade de France) :

Favorable Réservé Défavorable

Remarque(s) :

Nom : Prénom : Fonction :

Date :
Signature : Cachet :

¹ L'avis consultatif n'est pas requis pour les missions se déroulant dans un pays appartenant à l'Espace Economique Européen (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Islande, Lichtenstein, Norvège) ainsi que pour la Suisse.